Projet d'aménagement du Quai Lucien Toulmond

Martigues (13)

Evaluation Simplifiée des Incidences

SITES NATURA 2000 :
ZONE DE PROTECTION SPECIALE FR9312015 « ETANGS ENTRE ISTRES ET FOS »
ZONE SPECIALE DE CONSERVATION FR9301601 « COTE BLEUE - CHAINE DE L'ESTAQUE »

Réalisée pour le compte de

Chef de projet Silke HECKENROTH
06 83 24 24 77
s.heckenroth@ecomed.fr

ECO-MED Ecologie & Médiation S.A.R.L. au capital de 150 000 euros
TVA intracommunautaire FR 94 450 328 315 | SIRET 450 328 315 000 38 | NAF 7112 B
Tour Méditerranée 13ème étage, 65 avenue Jules Cantini 13298 MARSEILLE Cedex 20
+33 (0)4 91 80 14 64 +33 (0)4 91 80 17 67 contact@ecomed.fr ***www.ecomed.fr***

Référence bibliographique à utiliser

ECO-MED 2019 – Evaluation Simplifiée des Incidences du projet d'aménagement du Quai Lucien Toulmond sur le réseau Natura 2000 local – Ville de Martigues – Martigues (13) – 33 p.

Suivi de la version du document

05/09/2019 – Version 1
05/12/2019 – Version 2

Porteur du projet

Nom de l'entreprise : Ville de Martigues - Direction générale des services techniques
Adresse de l'entreprise : Avenue Charles Moulet - 13500 Martigues
Contact Projet : Sébastien BRUNNER
Coordonnées : 04 42 44 36 87 / sebastien.brunner@ville-martigues.fr

Equipe technique ECO-MED

Bertrand TEUF – Botaniste
Julien FLEUREAU - Ornithologue
Sandrine ROCCHI – Géomaticienne
Silke HECKENROTH – Directrice technique

Le présent rapport a été conçu par l'équipe ECO-MED et a été soumis à l'approbation de Silke HECKENROTH.

Table des matières

Préambule 5

1. Description du projet 6
   1.1. Coordonnées du porteur de projet 6
   1.2. Localisation du projet 6
   1.3. Localisation du projet par rapport au réseau Natura 2000 local 8
   1.4. Nature et description du projet (source : SAFEGE) 9

2. Etat des lieux 11
   2.1. Méthodologie employée 11
   2.2. Périmètres à statut 11
   2.3. Usage actuel de la zone d'étude 14
   2.4. Milieux naturels présents 14

3. Présentation de la ZPS FR9312015 « Etangs entre Istres et Fos » et approche fonctionnelle entre le site Natura 2000 et la zone d'étude 17
   3.1. Espèces Natura 2000 listées au FSD de la ZPS FR9312015 « Etangs entre Istres et Fos » 18
   3.2. Autres espèces importantes d'oiseaux listées au FSD de la ZPS FR9312015 « Etangs entre Istres et Fos » 25

4. Présentation de la ZSC FR9301601 « Côte bleue - chaîne de l'Estaque » et approche fonctionnelle entre le site Natura 2000 et la zone d'étude 26
   4.1. Habitats Natura 2000 listés au FSD de la ZSC FR9301601 « Côte bleue - chaîne de l'Estaque » 26
   4.2. Espèces Natura 2000 listées au FSD de la ZSC FR9301601 « Côte bleue - chaîne de l'Estaque » 27
   4.3. Autres espèces importantes listées au FSD de la ZSC FR9301601 « Côte bleue - chaîne de l'Estaque » 28

5. Autres espèces à enjeu avérées 29

6. Incidences du projet sur le réseau Natura 2000 local 30
   6.1. Destruction ou détérioration des habitats naturels ou des habitats d'espèces Natura 2000 de la ZSC FR9301601 « Côte bleue - chaîne de l'Estaque » 30
   6.2. Destruction ou perturbation des espèces Natura 2000 de la ZPS FR9312015 « Etangs entre Istres et Fos » 30
   6.3. Destruction ou perturbation des autres espèces importantes de faune et de flore des sites Natura 2000 évalués 30
   6.4. Destruction ou perturbation des autres espèces à enjeu avérées 30
   6.5. Altération des continuités et des fonctionnalités écologiques 30

7. Recommandations 32

8. Conclusion sur les incidences 33

Table des cartes

Carte 1 : Localisation 6
Carte 2 : Zone d'étude 7
Carte 3 : Réseau Natura 2000 local 8
Carte 4 : Plan de situation - Vue aérienne de la zone d'étude et du périmètre initial du projet 9
Carte 5 : Plan de masse du projet 10
Carte 6 : Zonages de protection réglementaires et législatives 12
Carte 7 : Zonages d'inventaires écologiques 12
Carte 8 : Autres zonages environnementaux 13
Carte 9 : Périmètres des plans nationaux en faveur des oiseaux 13
Carte 10 : Habitats naturels – Classification EUNIS 16
Carte 11 : Autres espèces à enjeu avérées 29

Préambule

Dans le cadre de la réfection de ses quais et de la gestion de son littoral, la Ville de Martigues dans les Bouches-du-Rhône a pour projet d'aménager le Quai Lucien Toulmond, sur le quartier de l'Ile.

Le projet s'inscrit dans le projet de développement de la ville annoncé avec la mise en valeur de la pêche en centre-ville, la réorganisation de la circulation et l'aménagement de l'office de tourisme avec en toile de fond la recherche de stationnements supplémentaires.

Dans le cadre de ce projet, le bureau d'études ECO-MED a été missionné par La Direction générale des services techniques afin de réaliser une **Evaluation Simplifiée des Incidences sur le réseau Natura 2000.**

Cette évaluation porte sur les sites Natura 2000 suivants :

- La **Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR9312015 « Etangs entre Istres et Fos » ;**
- La **Zone Spéciale de Conservation (ZSC) FR9301601 « Côte bleue - chaîne de l'Estaque ».**

Etant donné l'éloignement géographique, le fort degré d'urbanisation entre la zone d'étude et ces sites Natura 2000 et la présence du canal de Caronte qui constitue un obstacle aux espèces ayant justifié la désignation de ces deux sites, aucun lien écologique fonctionnel n'existe.

Dans ce contexte, le bureau d'études ECO-MED, spécialisé dans l'expertise écologique et le conseil appliqués à l'aménagement du territoire et à la mise en valeur des milieux naturels, a mobilisé une équipe de 2 experts écologues sous la coordination de Silke HECKENROTH.

Le présent document constitue l'Evaluation des Incidences, version simplifiée du projet au titre de l'art. L.414-4 du Code de l'Environnement.

1. DESCRIPTION DU PROJET

1.1. Coordonnées du porteur de projet

Nom (personne morale) : Ville de Martigues
Commune et département : Martigues – Bouches-du-Rhône
Adresse : Direction générale des services techniques / Avenue Charles Moulet / 13500 Martigues
Téléphone : 04 42 44 36 87
Nom du projet : Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du Quai Lucien Toulmond (Martigues)

1.2. Localisation du projet

Le projet se situe au niveau du Quai Lucien Toulmond et le Canal de Baussengue à Martigues.

Carte 1 : Localisation

Carte 2 : Zone d'étude

1.3. Localisation du projet par rapport au réseau Natura 2000 local

La zone d'étude concernée par le projet est située à environ 4,9 km de la ZPS FR9312015 « Etangs entre Istres et Fos » et à environ 5,1 km de la ZSC FR9301601 « Côte bleue - chaîne de l'Estaque ».

Carte 3 : Réseau Natura 2000 local

1.4. Nature et description du projet (source : SAFEGE)

Les aménagements proposés, sur l'ensemble du quai Toulmond, s'insèrent dans la limite du gabarit de voie existante en y ajoutant l'extension du quai sur une largeur de 4 mètres qui ne sera circulée que dans un sens par des véhicules légers occasionnellement au droit des pontons de pêche (déchargement du matériel de pêche). Sont intégrées les fonctions connexes suivantes : terrasses ou étals de pêche, trottoir, voie de circulation (à sens unique), stationnement et espace vert.

Carte 4 : Plan de situation - Vue aérienne de la zone d'étude et du périmètre initial du projet

Source : SAFEGE

PROFIL EN TRAVERS - Scénario 1 - Solution 1 (Stationnement)

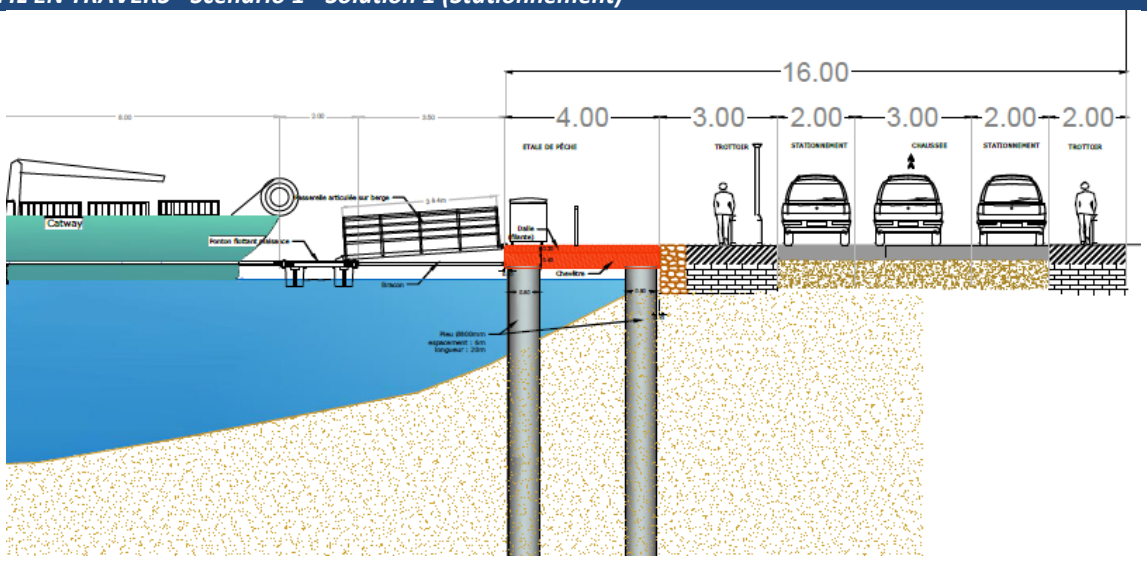

PROFIL EN TRAVERS - Scénario 1 - Solution 2 (Espaces Verts)

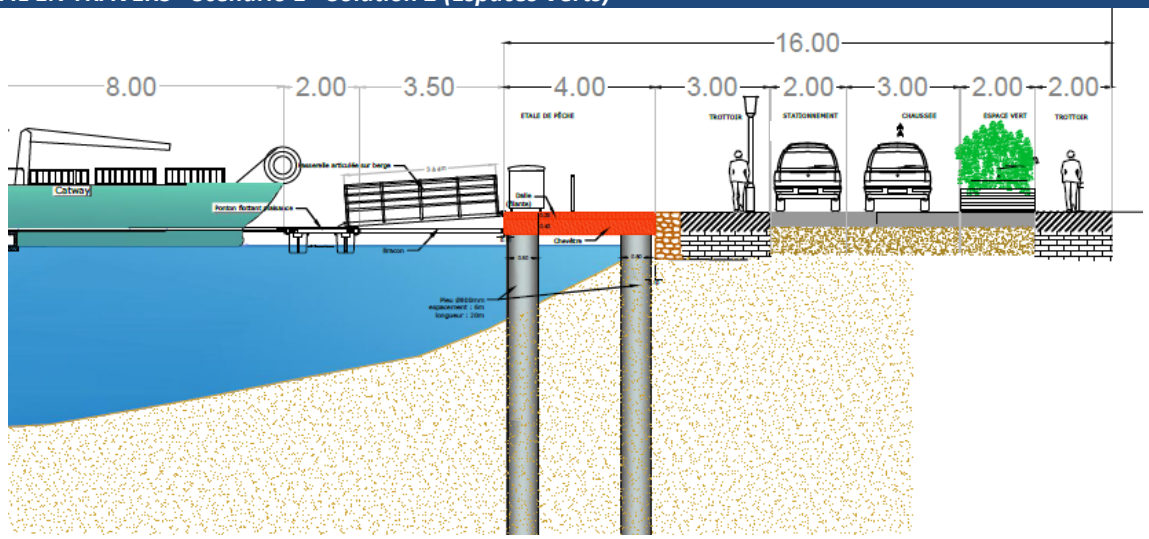

Carte 5 : Plan de masse du projet

Source : SAFEGE

Détails du projet (SCENARIO 1) : Sens unique de circulation coté bâti (source : SAFEGE)

Plaisance Longueur : 130 ml	Piéton : jusqu'à 4m de large depuis le bord du Canal → promenade piétonne
Pêche Longueur : 170 ml 22 places de bateaux créées	Etal de pêche : jusqu'à 4m de large depuis le bord du Canal
Commerces **Terrasses**	Terrasses : de 4m jusqu'à 7m de large côté Canal
Stationnement privilégié (Solution 1)	Quai pêche : 34 places de stationnement (10aine pour la pêche) Autres VL : 86 places → 120 places → + 31 places / stationnement actuel
Espaces Verts privilégiés (Solution 2)	Si insertion d'une bande : largeur de 2m sur tout le linéaire côté bâti Impact stationnement : Quai pêche : 34 places de stationnement VL : 26 places → - 60 places / solution 1 → - 29 places / stationnement actuel Possibilité : insertion d'une bande EV de 2m par intermittence avec le stationnement pour limiter l'impact.

Présence d'éclairages nocturnes	Oui – déjà présent
Défrichement et coupe d'arbres	Non
Présence de milieux aquatiques ou humides	Oui – Canaux
Durée prévisible des travaux et période envisagée	Durée d'environ 6 mois
Rejet, connexion aux réseaux, stockage de gravats	
Coût du projet	Env. 5 millions d'euros

2. ETAT DES LIEUX

2.1. Méthodologie employée

Le travail d'ECO-MED s'est basé à la fois sur les plans et les descriptifs du projet fournis par SAFEGE ainsi que sur l'analyse de la base de données d'ECO-MED et les données du FSD (Formulaire Standard de Données) des sites Natura 2000 concernés. Deux experts ont visité la zone d'étude.
Cette évaluation a permis de réaliser une cartographie des habitats et d'évaluer les potentialités de présence d'habitats et d'espèces Natura 2000 afin de statuer sur les incidences du projet sur le réseau Natura 2000 local. Le lien écologique fonctionnel entre la zone d'étude et le réseau Natura 2000 local a également été analysé.

Groupe biologique étudié	Expert et date de passage	Méthode appliquée
Flore / Habitats naturels	Bertrand TEUF 26 août 2019	La visite de terrain a permis de prospecter au sein de la zone d'étude les habitats semi-naturels et de vérifier la présence/absence d'espèce végétales à enjeux.
Faune	Julien FLEUREAU 26 août 2019	La visite de terrain a été réalisée afin d'identifier les habitats d'espèces pouvant être favorables aux oiseaux et plus généralement à la faune Natura 2000.

2.2. Périmètres à statut

Type	Nom du site	Projet situé au sein du site
Réserve Naturelle Nationale	-	Non
Réserve Naturelle Régionale	-	Non
Parc National	-	Non
Arrêté de Protection de Biotope	-	Non
Site Classé	Canal Saint Sébastien, Miroir aux oiseaux et Quai Brescon	Oui (le projet en lui-même n'est pas situé dans le périmètre du site classé)
Site Inscrit	Façades, toitures et terrains en bordure de l'étang de Berre au quartier de l'Ile à Martigues	Oui (le projet en lui-même est situé à proximité immédiate du site inscrit, sans toutefois empiéter sur ce dernier)
Projet d'Intérêt Général	-	Non
Parc Naturel Régional	-	Non
Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique	-	Non
Réserve de Biosphère	-	Non
Site RAMSAR	-	Non
Plan National d'Actions	-	Non

Carte 6 : Zonages de protection réglementaires et législatives

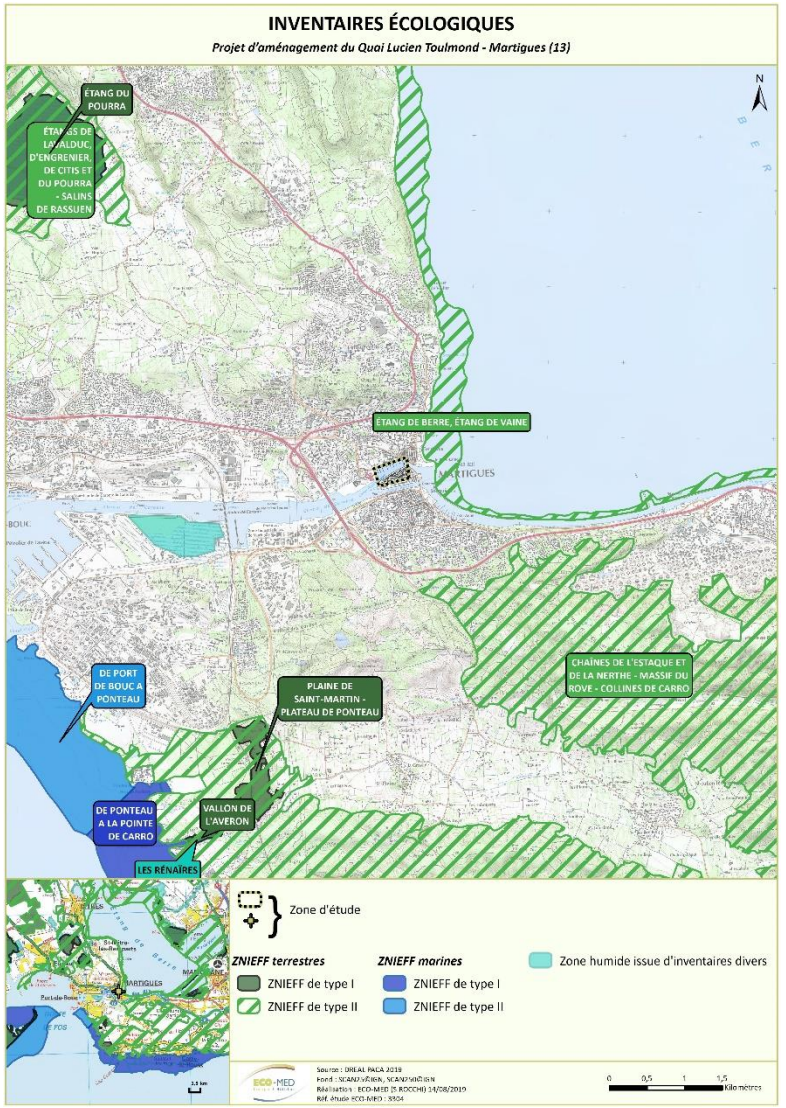

Carte 7 : Zonages d'inventaires écologiques

Carte 8 : Autres zonages environnementaux

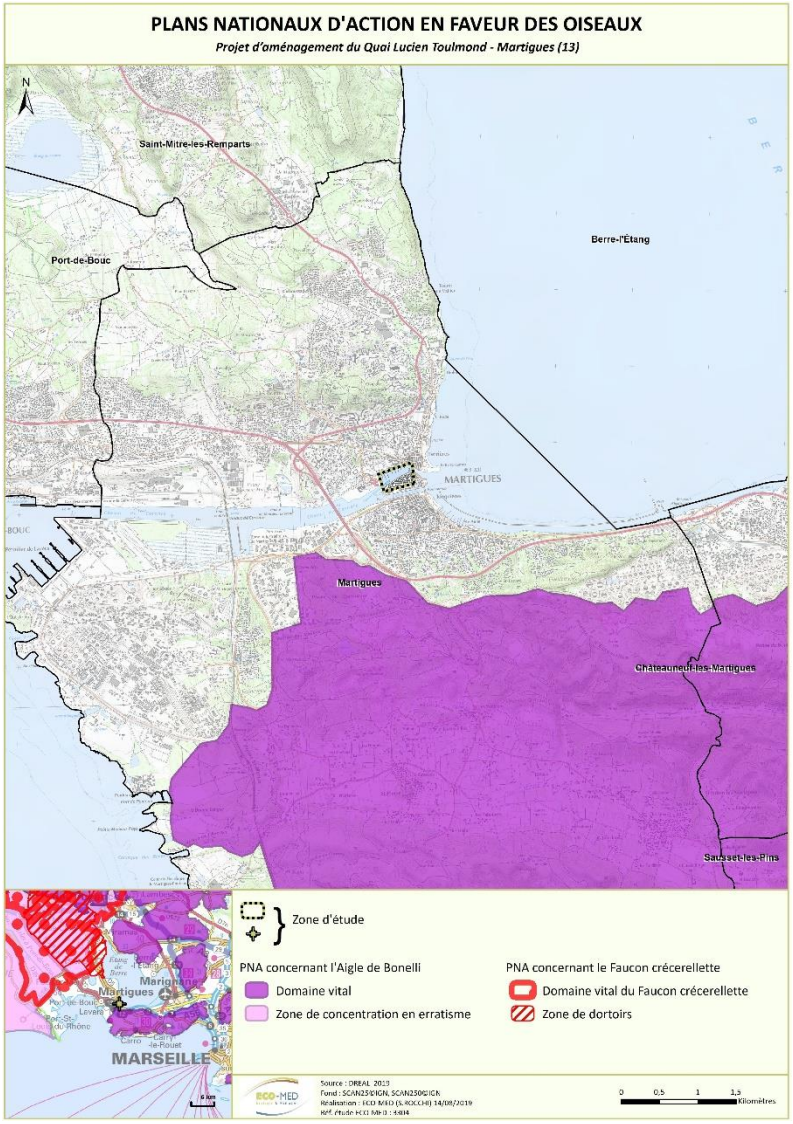

Carte 9 : Périmètres des plans nationaux en faveur des oiseaux

2.3. Usage actuel de la zone d'étude

La zone d'étude est à double usage, de par son ouverture portuaire elle sert à la pratique de la pêche locale, mais de par son histoire, ses canaux et monuments elle a également comme vocation l'accueil de touristes.

Usage	Présence dans la zone d'étude
Pâturage / fauche	Non
Chasse	Non
Pêche	Oui
Sports & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre, etc.)	Oui (sport nautique)
Agriculture	Non
Sylviculture	Non
Décharge sauvage	Non
Perturbations diverses (inondation, incendie, etc.)	Non
Cabanons	Non
Commerces, parking, route	Oui

2.4. Milieux naturels présents

La zone d'étude se situe au sud-ouest de l'Etang de Berre, au sein de la ville de Martigues, en connexion avec le chenal de Caronte qui relie l'Etang de Berre à la Mer Méditerranée.
Les habitats présents sont issus des constructions humaines passées, aménagements urbains du centre-ville et portuaires. On observe une absence d'habitats naturels au profit des habitats anthropiques servant l'usage du port de pêche et de plaisance.

On retrouve au sein du port, localisé au niveau du Canal Baussengue, des milieux propices à l'évolution de la faune marine. Au sein du tissu urbain, dans le quartier de l'ile, on retrouve des bâtiments qui permettent le développement d'une avifaune particulière liée à ce contexte très urbanisé.

Canal de Baussengue, partie centrale du port et aperçu du fond de l'eau

Quai au nord-est de la zone d'étude

Quai à l'ouest de la zone d'étude

Canal Saint Sébastien

Carte 10 : Habitats naturels – Classification EUNIS

3. PRESENTATION DE LA ZPS FR9312015 « ETANGS ENTRE ISTRES ET FOS » ET APPROCHE FONCTIONNELLE ENTRE LE SITE NATURA 2000 ET LA ZONE D'ETUDE

Consultation du FSD sur le site de l'INPN le : 26/08/2019

Surface : 1 225 ha

Dates de désignation : 03/03/2006

Mise à jour : 15/12/2017

État du DOCOB : approbation du DOCOB par le Préfet en août 2012

Description du site :

Ce secteur, enclavé entre sites industriels et agglomérations urbaines, est composé d'un ensemble de basses collines entre lesquelles s'intercalent plusieurs zones humides (étangs et salins) de taille et d'aspect divers, ainsi que quelques parcelles à vocation agricole.

Du fait de sa situation littorale, entre la mer et l'Etang de Berre, ce secteur est fréquenté par de nombreuses espèces patrimoniales, notamment des oiseaux inféodés aux zones humides. Malgré le caractère industriel de ses abords, le site accueille ainsi près de 200 espèces d'oiseaux, dont 44 espèces d'intérêt communautaire.

La présence de divers types d'habitats, secs ou humides, complémentaires et agencés en mosaïque, permet la coexistence d'une avifaune aquatique et d'une avifaune méditerranéenne xérophile.

Le site présente un intérêt marqué pour l'hivernage des oiseaux d'eau. Il constitue un secteur majeur au sein du complexe de zones humides liées à l'Etang de Berre, qui accueille chaque hiver des milliers d'oiseaux d'eau. Ce sont les étangs de Citis, Pourra, l'Estomac/salins de Fos qui recueillent l'essentiel du peuplement (environ 97 % des effectifs) composé principalement de grèbes (huppés et castagneux), de flamants roses, de canards plongeurs, de foulques et de Laridés. Les effectifs mentionnés dans le formulaire FSD correspondent aux recensements mensuels de l'hiver 2000/2001.

Espèces nichant hors périmètre mais fréquentant le site pour s'alimenter, notamment en période de reproduction : Nette rousse, Autour des palombes, Hirondelle rousseline, Huppe fasciée.

Remarque concernant la Mouette mélanocéphale : 80 à 100 couples ont tenté de se reproduire en mai 2002 sur les salins de Fos. Aucune reproduction n'a été observée en 2005, mais il est probable que cette espèce colonise prochainement le site, la population nationale étant en cours d'expansion démographique. Il s'agirait alors de la seule colonie hors Camargue.

Objectifs de conservation :

La stratégie globale de conservation doit répondre à l'objectif général de Natura 2000 : préserver la biodiversité en tenant compte des exigences économiques et sociales locales.

L'analyse des enjeux de conservation met en exergue quatre enjeux majeurs au sein de la ZPS :

- L'importance des marais salants et lagunes littorales pour la nidification et la migration des laro-limicoles et l'hivernage des oiseaux d'eau,
- L'importance des marais d'eau douce pour la nidification des oiseaux paludicoles et l'hivernage des oiseaux d'eau,
- L'importance des zones agricoles en tant que zone d'alimentation et de refuge,
- Le maintien des liens fonctionnels écologiques entre les différentes zones humides des étangs intérieurs.

Les objectifs de conservation fixent le contexte d'intervention de la démarche Natura 2000 sur le site des « Etangs entre Istres et Fos ».

Ils découlent des enjeux de conservation et traduisent la déclinaison à l'échelle du site de l'objectif premier de Natura 2000 : préserver la biodiversité.

Ils sont donc définis sur des critères écologiques, comme la préservation des habitats et des espèces, la conservation du site (fonctionnalité et richesse).

Les actions menées en faveur des différentes espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire, au travers de leur habitat, peuvent également être favorables pour les autres espèces utilisant le même milieu (notion d'espèce « parapluie »).

Au vu des enjeux définis ci-dessus, les actions de gestion devront répondre aux **objectifs de conservation** suivants :

- **OC1 : Restaurer et/ou maintenir les marais intérieurs et plan d'eau ;**
- **OC2 : Restaurer et/ou maintenir les marais salants et les lagunes littorales ;**
- **OC3 : Maintenir et/ou préserver les zones agricoles.**

3.1. Espèces Natura 2000 listées au FSD de la ZPS FR9312015 « Etangs entre Istres et Fos »

Nom	Statut dans le site Natura 2000	Statut biologique et effectif dans la ZPS	Population	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Lien intra-populationnel	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce, etc.)
Aigle de Bonelli (*Aquila fasciata)*	DO1	Etape migratoire	D	-	-	La zone d'étude ne s'insère pas au sein du domaine vital de l'espèce. De plus, les habitats très anthropisés de la zone d'étude ne sont pas propices aux recherches alimentaires et encore moins à la nidification de cette espèce. Au regard de ces éléments, l'Aigle de Bonelli est jugé absent de la zone d'étude.
Aigrette garzette (*Egretta garzetta)*	DO1	Hivernage. Etape migratoire (40-140 i)	C	Potentielle	Très faible	La zone d'étude ne présente quasiment aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à cette espèce, uniquement le dessous des ponts pourrait convenir.
Alouette lulu (*Lullula arborea)*	DO1	Résidente (1-5 c) Hivernage. Etape migratoire	D	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à cette espèce inféodée aux garrigues ouvertes et aux mosaïques d'habitats.
Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta)*	DO1	Reproduction (15-30 c) Hivernage. Etape migratoire (0-30 c)	C	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à ces espèces de limicoles (berges bétonnées inaccessibles)
Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus)*	DO1	Hivernage. Etape migratoire	D	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à ce rapace aux mœurs farouche
Barge rousse (*Limosa lapponica)*	DO1	Etape migratoire	D	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à ces espèces de limicoles (berges bétonnées inaccessibles)
Bécasseau cocorli (*Calidris ferruginea)*	EMR	Etape migratoire	D	-	-	
Bécasseau minute (*Calidris minuta)*	EMR	Hivernage (0-5 i). Etape migratoire	C	-	-	
Bécasseau variable (*Calidris alpina)*	EMR	Hivernage (0-10 i). Etape migratoire	D	-	-	

Nom	Statut dans le site Natura 2000	Statut biologique et effectif dans la ZPS	Population	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Lien intra-populationnel	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce, etc.)
Bécassine des marais (*Gallinago gallinago)*	EMR	Etape migratoire	D	-	-	
Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax)*	DO1	Etape migratoire	D	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à ces espèces d'Ardéidés (berges bétonnées et absence de végétation)
Blongios nain (*Ixobrychus minutus)*	DO1	Reproduction (1-6 c) Etape migratoire	C	-	-	
Bondrée apivore (*Pernis apivorus)*	DO1	Etape migratoire	D	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à cette espèce.
Busard cendré (*Circus pygargus)*	DO1	Etape migratoire	D	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à cette espèce inféodée aux garrigues ouvertes et aux mosaïques d'habitats.
Busard des roseaux (*Circus aeruginosus)*	DO1	Résidente (2-4 c) Hivernage (1-5 i) Etape migratoire	C	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à cette espèce inféodée aux mosaïques d'habitats liées aux zones humides.
Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*)	DO1	Hivernage. Etape migratoire	D	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à cette espèce. En effet, le Busard Saint-Martin n'est présent qu'en migration et en hivernage dans le secteur d'étude, dans des milieux généralement ouverts et agricoles. Cette espèce ne s'y reproduit pas.
Butor étoilé (*Botaurus stellaris)*	DO1	Reproduction (1-3 c) Hivernage. Etape migratoire	C	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à cette espèce inféodée aux roselières.
Canard chipeau (*Anas strepera*)	EMR	Reproduction (0-2 c). Hivernage (0-5 i). Etape migratoire	C	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à ces espèces inféodées aux étangs.
Canard colvert (*Anas platyrhynchos)*	EMR	Reproduction (30-80 c). Hivernage (50-150 i). Etape migratoire	C	Potentielle	Très faible	La zone d'étude pourra convenir comme zone d'alimentation et de repos.
Canard pilet *(Anas acuta*)	EMR	Hivernage. Etape migratoire	D	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à ces espèces inféodées aux étangs.
Canard siffleur (*Anas penelope*)	EMR	Hivernage (0-1 i) Etape migratoire	D	-	-	

Nom	Statut dans le site Natura 2000	Statut biologique et effectif dans la ZPS	Population	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Lien intra-populationnel	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce, etc.)
Canard souchet (*Anas clypeata*)	EMR	Reproduction (0-1 c). Hivernage (0-10 i). Etape migratoire	C	-	-	
Chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*)	EMR	Hivernage (0-5 i). Etape migratoire	C	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à ces espèces de limicoles (berges bétonnées inaccessibles)
Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*)	EMR	Etape migratoire	D	-	-	
Chevalier gambette (*Tringa totanus*)	EMR	Reproduction (0-1 i). Hivernage. Etape migratoire	D	-	-	
Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*)	EMR	Hivernage (0-10 i). Etape migratoire	C	Potentielle	Très faible	La zone d'étude pourrait être utilisée pour la halte migratoire et le repos
Chevalier sylvain (*Tringa glareola*)	DO1	Etape migratoire	D	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable
Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*)	DO1	Etape migratoire	D	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à cette espèce inféodée aux milieux ouverts et agricoles.
Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*)	DO1	Etape migratoire	D	-	-	Aucun habitat de la zone d'étude ne convient à la recherche alimentaire et encore moins à la nidification de l'espèce du fait de l'urbanisation
Combattant varié (*Philomachus pugnax*)	DO1	Hivernage. Etape migratoire	D	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à ces espèces de limicoles (berges bétonnées inaccessibles)
Courlis corlieu (*Numenius phaeopus*)	EMR	Etape migratoire	D	-	-	
Crabier chevelu (*Ardeola ralloides*)	DO1	Etape migratoire	D	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à cette espèce inféodée aux roselières.
Cygne tuberculé (*Cygnus olor*)	EMR	Résidente (1-5 c). Hivernage (1-2 i). Etape migratoire	C	Potentielle	Très faible	La zone en eau du port pourrait convenir pour les recherches alimentaires de l'espèce
Echasse blanche (*Himantopus himantopus*)	DO1	Reproduction (15-30 c) Etape migratoire	C	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à ces espèces de limicoles (berges bétonnées inaccessibles)

Nom	Statut dans le site Natura 2000	Statut biologique et effectif dans la ZPS	Population	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Lien intra-populationnel	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce, etc.)
Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*)	DO1	Reproduction (1-5 c) Etape migratoire	D	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à cette espèce. En effet, l'Engoulevent d'Europe est inféodé aux milieux boisés.
Faucon kobez (*Falco vespertinus*)	DO1	Etape migratoire	D	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à cette espèce. En effet, le Faucon kobez n'est présent qu'en migration dans le secteur d'étude, dans des milieux généralement très ouverts. Cette espèce ne s'y reproduit pas.
Fauvette pitchou (*Sylvia undata*)	DO1	Résidente. Etape migratoire	D	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à cette espèce inféodée aux garrigues basses.
Flamant rose (*Phoenicopterus ruber*)	DO1	Hivernage (100-200 i) Etape migratoire	C	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à ces espèces de limicoles (berges bétonnées inaccessibles)
Foulque macroule *Fulica atra*	EMR	Résidente (50-100 c). Hivernage (2000-6600 i). Etape migratoire	B	Faiblement potentielle	Très faible	L'espèce pourrait utiliser la zone pour ses recherches alimentaires et éventuellement nicher à l'extérieur de la zone.
Fuligule milouin (*Aythya ferina*)	EMR	Reproduction (0-2 c). Hivernage (500-1650 i). Etape migratoire	C	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à ces espèces inféodées aux étangs et lacs.
Fuligule morillon (*Aythya fuligula*)	EMR	Hivernage (20-850 i). Etape migratoire	C	-	-	
Fuligule nyroca (*Aythya nyroca*)	DO1	Hivernage (0-1 i)	B	-	-	
Gallinule poule-d'eau (*Gallinula chloropus*)	EMR	Résidente (40-80 c). Hivernage (1-5 i). Etape migratoire	D	-	-	
Goéland cendré (*Larus canus*)	EMR	Hivernage. Etape migratoire	D	Faiblement potentielle	Très faible	La zone d'étude peut convenir à la recherche alimentaire de des espèces de Goéland ainsi que pour le Grand cormoran (activité de pêche dans le port)
Goéland leuchophée (*Larus michahellis*)	EMR	Concentration – Hivernage	D	Avérée	Très faible	
Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*)	EMR	Hivernage (30-70 i). Etape migratoire	D	Potentielle	Très faible	

Nom	Statut dans le site Natura 2000	Statut biologique et effectif dans la ZPS	Population	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Lien intra-populationnel	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce, etc.)
Goéland railleur (*Larus genei*)	DO1	Etape migratoire	D	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable
Grand Gravelot (*Charadrius hiaticula*)	EMR	Hivernage. Etape migratoire	D	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à ces espèces de limicoles (berges bétonnées inaccessibles)
Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*)	DO1	Résidente (0-2 c)	C	-	-	L'absence de milieux rupestres (falaises notamment) et de zones ouvertes n'est pas favorable aux recherches alimentaires ainsi qu'à la nidification du Grand-duc d'Europe. De ce fait, le Grand-duc d'Europe est jugé absent de la zone d'étude.
Grande Aigrette (*Egretta alba*)	DO1	Hivernage (1-10) Etape migratoire	C	Faiblement potentielle	Très faible	La zone d'étude présente est peu favorable à l'alimentation et à la nidification (uniquement le dessous des ponts pourrait convenir)
Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*)	DO1	Reproduction (10-20 c). Hivernage. Etape migratoire	C	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à ces espèces de limicoles (berges bétonnées inaccessibles)
Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*)	EMR	Reproduction (10-15 c). Hivernage (100-300). Etape migratoire	C	Potentielle (en hiver)	Très faible	La zone en eau libre du port peut convenir pour la recherche alimentaire de ces espèces. La zone portuaire ne présente cependant qu'un très faible intérêt pour ces espèces
Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*)	EMR	Résidente (30-60 c). Hivernage (100-850 i). Etape migratoire	B	Faiblement potentielle	Très faible	
Grèbe esclavon (*Podiceps auritus*)	DO1	Hivernage (0-1) Etape migratoire	C	Faiblement potentielle (en hiver)	Très faible	
Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*)	EMR	Résidente (30-60 c). Hivernage (30-60 i). Etape migratoire	C	Faiblement potentielle	Très faible	
Guifette noire (*Chlidonias niger*)	DO1	Etape migratoire	D	Faiblement potentielle	Très faible	La zone en eau libre du port peut convenir pour la recherche alimentaire de cette espèce ou la présence en survol
Harle huppé (*Mergus serrator*)	EMR	Hivernage. Etape migratoire	C	Faiblement potentielle	Très faible	La zone d'étude est peu favorable à l'alimentation et à la nidification à cette espèce
Héron cendré (*Ardea cinerea*)	EMR	Résidente (1-5 c). Hivernage (5-30 i). Etape migratoire	D	Potentielle	Très faible	La zone en eau libre du port peut convenir pour la recherche alimentaire de cette espèce

Nom	Statut dans le site Natura 2000	Statut biologique et effectif dans la ZPS	Population	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Lien intra-populationnel	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce, etc.)
Héron garde-bœufs (*Bubulcus ibis*)	EMR	Hivernage. Etape migratoire	C	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à ces espèces inféodées aux zones humides avec plus de naturalité
Héron pourpré *Ardea purpurea*	DO1	Reproduction (0-3 c) Etape migratoire	C	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à ces espèces inféodées aux zones ouvertes et milieu agricole.
Hibou des marais (*Asio flammeus*)	DO1	Hivernage. Etape migratoire	C	-	-	
Huîtrier pie (*Haematopus ostralegus*)	EMR	Reproduction (2-3 c). Hivernage (0-1 i). Etape migratoire	C	-	-	
Lusciniole à moustaches (*Acrocephalus melanopogon*)	DO1	Résidente. Etape migratoire	C	-	-	
Marouette ponctuée (*Porzana porzana*)	DO1	Etape migratoire	D	-	-	
Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*)	DO1	Résidente (1-2 c) Hivernage (1-5 i) Etape migratoire	C	Faiblement potentielle (en hiver)	Très faible	La zone d'étude pourrait convenir pour l'alimentation en hiver
Milan noir (*Milvus migrans*)	DO1	Reproduction. Etape migratoire (1-5 i)	D	-	-	La zone n'est pas exploitée par ces espèces
Milan royal (*Milvus milvus*)	DO1	Etape migratoire	D	-	-	
Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*)	DO1	Reproduction. Hivernage (5-15 i). Etape migratoire (2000 i)	B	Potentielle	Très faible	L'espèce est potentiellement présente en alimentation sur la zone d'étude. Aucun habitat ne convient pour sa nidification.
Mouette rieuse (*Larus ridibundus*)	EMR	Reproduction (60-80 c). Hivernage (450-1300). Etape migratoire	C	Avérée	Très faible	L'espèce est présente en recherche alimentaire sur la zone d'étude mais aucune colonie ou zone potentielle ne convient à l'espèce pour sa nidification.
Nette rousse (*Netta rufina*)	EMR	Reproduction. Hivernage. Etape migratoire	C	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à ces espèces inféodées aux étangs et lacs ou petites étendues d'eau.
Œdicnème criard (*Burhinus oedicnemus*)	DO1	Reproduction (1-2 c). Etape migratoire	D	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à ces espèces inféodées aux habitats d'affinité steppique.

Nom	Statut dans le site Natura 2000	Statut biologique et effectif dans la ZPS	Population	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Lien intra-populationnel	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce, etc.)
Petit Gravelot (*Charadrius dubius*)	EMR	Reproduction (1-3 c). Etape migratoire	D	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à cette espèce inféodée aux gravières et zones de galets ou de sable.
Pipit rousseline (*Anthus campestris*)	DO1	Reproduction (1-5 c). Etape migratoire	D	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à cette espèce inféodée aux habitats d'affinité steppique.
Pluvier argenté (*Pluvialis squatarola*)	EMR	Hivernage. Etape migratoire	D	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable à la halte migratoire ou l'hivernage
Râle d'eau (*Rallus aquaticus*)	EMR	Résidente. Hivernage (0-1 i). Etape migratoire	D	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à ces espèces inféodées aux étangs et plan d'eau ceinturés par de la végétation aquatique
Rollier d'Europe (*Coracias garrulus*)	D01	Reproduction	C	-	-	La zone d'étude de présente aucun habitat favorable à la nidification ou l'alimentation de cette espèce inféodée au milieu agricole extensif avec la présence d'arbres à cavités.
Sarcelle d'été (*Anas querquedula*)	EMR	Etape migratoire	D	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à ces espèces inféodées aux étangs et plan d'eau ceinturés par de la végétation aquatique
Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*)	EMR	Hivernage. Etape migratoire	D	-	-	
Sterne hansel (*Gelochelidon nilotica*)	DO1	Etape migratoire	D	-	-	Aucun habitat n'est favorable à cette espèce
Sterne caugek (*Sterna sandvicensis*)	DO1	Hivernage (1-25 i). Etape migratoire	C	Potentielle	Très faible	La zone en eau libre du port convient à ces espèces pour leurs recherches alimentaires uniquement. Aucun habitat n'est favorable à leurs nidifications
Sterne naine (*Sterna albifrons*)	DO1	Reproduction (1-5 c). Etape migratoire	C	Potentielle	Très faible	
Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*)	DO1	Reproduction (40-50 c). Etape migratoire	C	Potentielle	Très faible	
Spatule blanche (*Platalea leucorodia)*	DO1	Concentration – alimentation sur le site	C	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification)
Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*)	EMR	Reproduction (15-25 c). Hivernage (1-15 i). Etape migratoire	C	Faiblement potentielle	Très faible	La zone d'étude ne présente peu d'habitat favorable.
Talève sultane (*Porphyro porphyro*)	DO1	Sédentaire	B	-	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et

Nom	Statut dans le site Natura 2000	Statut biologique et effectif dans la ZPS	Population	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Lien intra-populationnel	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce, etc.)
Tournepierre à collier (*Arenaria interpres*)	EMR	Etape migratoire	D	-	-	nidification) à ces espèces inféodées aux zones humides avec plus de naturalité
Vanneau huppée (*Vanellus vanellus*)	EMR	Concentration	D	-	-	

Légende :

Population (taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport à la taille des populations présentent sur le territoire national)	
A	100 ≥ p > 15 %
B	15 ≥ p > 2 %
C	2 ≥ p > 0 %
D	Non significative
Statut dans le site Natura 2000	
DO1	Espèce inscrite à l'annexe I de la directive Oiseaux
EMR	Espèce migratrice régulière

3.2. Autres espèces importantes d'oiseaux listées au FSD de la ZPS FR9312015 « Etangs entre Istres et Fos »

Nom	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce, etc.)
Pic vert (*Picus viridis*)	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à cette espèce inféodée aux milieux ouverts, arbustifs et agricoles.
Panure à moustache (*Panurus biarmicus*)	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à cette espèce inféodée aux zones humides.
Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*)	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à cette espèce inféodée aux milieux ouverts, arbustifs et agricoles.
Rousserolle turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*)	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à cette espèce inféodée aux zones humides.
Coucou geai (*Clamator glandarius*)	-	Parasite de la Pie bavarde, le Coucou geai dépend de la nidification de cette espèce pour se reproduire. L'absence de nid de Pie bavarde exclue la présence de cette espèce.
Faucon hobereau (*Falco subbuteo*)	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à cette espèce.
Petit-duc scops (*Otus scops*)	-	L'absence d'arbres à cavités au sein de la zone d'étude n'est pas propice à la nidification de cette espèce cavicole. L'espèce est jugée absente de la zone d'étude.
Rémiz penduline (*Remiz pendulinus*)	-	La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable (alimentation et nidification) à cette espèce inféodée à la proximité des zones humides.

4. PRESENTATION DE LA ZSC FR9301601 « COTE BLEUE - CHAINE DE L'ESTAQUE » ET APPROCHE FONCTIONNELLE ENTRE LE SITE NATURA 2000 ET LA ZONE D'ETUDE

Consultation du FSD sur le site de l'INPN le : 26/08/2019

Surface : 5 553 ha

Dates de désignation : 02/05/2016

Mise à jour : 10/03/2016

État du DOCOB : Document d'Objectifs réalisé le 26/09/2017

Description du site :

Le site ZSC FR9301601, d'une superficie de 5 553 ha, concerne 6 communes dans le département des Bouches-du-Rhône.
Bien que située entre deux complexes industrialo-portuaires, celui de Marseille et celui de Fos-sur-Mer, la Côte Bleue est restée à l'écart de l'industrialisation. Cette limitation volontariste de la part des communes a permis de préserver des milieux naturels remarquables. Le conservatoire du Littoral a acquis de nombreux terrains sur le site. La réglementation (site classé) permet aujourd'hui de préserver cet espace très convoité et soumis à une forte pression urbaine. De nombreuses infrastructures linéaires sont présentent sur le site. Ce territoire singulier est soumis à un important risque incendie. L'agriculture se maintient difficilement et les chasseurs sont bien souvent les seuls exploitants (cultures cynégétiques). Pour les communes littorales, le tourisme est la principale activité. Il s'agit d'un tourisme local et de proximité : la Côte Bleue est un lieu de détente et de loisirs pour les habitants de l'agglomération marseillaise, des villes du pourtour de l'étang de Berre et des communes de l'arrière-pays qui viennent sur ce littoral pour la journée, voire la demi-journée pour des activités de pleine nature et l'accès aux calanques.

4.1. Habitats Natura 2000 listés au FSD de la ZSC FR9301601 « Côte bleue - chaîne de l'Estaque »

Chaîne calcaire et dolomitique où les milieux rupestres prédominent.

La flore y présente un intérêt exceptionnel par la présence d'espèces ibériques et nord-africaines en limite d'aire, d'espèces rares ou rarissimes pour la France. Une vingtaine d'espèces végétales patrimoniales recensées en 2014.

Le site est particulièrement exposé aux incendies. Il est sensible à l'urbanisation, aux aménagements et à la surfréquentation, et ce essentiellement sur la frange littorale et les flancs Est-Ouest du massif. Colonisation des milieux naturels par des espèces végétales exotiques envahissantes.

- ***Habitats naturels Natura 2000 (DH1)***

Type d'habitat	Code EUR28	Représentativité	Evaluation globale	Présence dans la zone d'étude	Lien fonctionnel entre la ZSC et la zone d'étude
Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec *Limonium* spp. endémiques	1240	Excellente	Bonne	Non	Non
Mares temporaires méditerranéennes *	3170	Excellente	Bonne	Non	Non
Matorrals arborescents à *Juniperus* spp.	5210	Significative	Significative	Non	Non
Parcours substeppiques de graminées et annuelles du *Thero-Brachypodietea**	6220	Excellente	Bonne	Non	Non
Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	8130	Significative	Bonne	Non	Non

Type d'habitat	Code EUR28	Représentativité	Evaluation globale	Présence dans la zone d'étude	Lien fonctionnel entre la ZSC et la zone d'étude
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210	Excellente	Bonne	Non	Non
Grottes non exploitées par le tourisme	8310	Bonne	Significative	Non	Non
Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba*	92A0	Non significative	-	Non	Non
Forêts à *Quercu silex* et *Quercus rotundifolia*	9340	Significative	Significative	Non	Non
Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques	9540	Significative	Bonne	Non	Non

**Habitats prioritaires : habitats en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière.*

4.2. Espèces Natura 2000 listées au FSD de la ZSC FR9301601 « Côte bleue - chaîne de l'Estaque »

- ***Espèces Natura 2000 (DH2)***

Groupe biologique	Nom de l'espèce	Population	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Lien intra-populationnel	Autres informations
Insectes	**Damier de la Succise** (*Euphydryas aurinia*)	D	Non	Aucun	Habitat non favorable et absence de la plante-hôte, la Céphalaire blanche (*Cephalaria leucantha*)
	Ecaille chinée (*Callimorpha quadripunctaria*)	D	Potentielle	Aucun	Espèce ubiquiste et chenille polyphage
Mammifères	**Petit Murin** (*Myotis blythii*)	C	Non	Aucun	Espèce lucifuge
	Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*)	C	Faiblement potentielle	Inconnu	En chasse ou en transit

Légende :

Population (taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport à la taille des populations présentent sur le territoire national)	
A	100 ≥ p > 15 %
B	15 ≥ p > 2 %
C	2 ≥ p > 0 %
D	Non significative
Statut dans le site Natura 2000	
DO1	Espèce inscrite à l'annexe I de la directive Oiseaux
EMR	Espèce migratrice régulière

4.3. Autres espèces importantes listées au FSD de la ZSC FR9301601 « Côte bleue - chaîne de l'Estaque »

Ces espèces sont mentionnées dans le FSD du site Natura 2000. N'ayant pas justifié la désignation du site Natura 2000 FR9301601 « COTE BLEUE – CHAINE DE L'ESTAQUE » (non inscrites à l'arrêté ministériel de création du site Natura 2000), ces espèces ne sont mentionnées ici qu'à titre indicatif et ne feront pas l'objet de l'évaluation des incidences.

Groupe biologique	Espèce	Motivation	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Autres informations
Flore	**Liseron duveteux** (*Convolvulus lanuginosus*)	Autres raisons	Non	Absence de l'habitat d'espèce
	Gagée de Lacaita (*gagea lacaitae*)	Autres raisons	Non	Absence de l'habitat d'espèce
	Hélianthème à feuilles de lavande (*Helianthemum syriacum*)	Autres raisons	Non	Absence de l'habitat d'espèce
	Gagée des champs (*Gagea villosa*)	Autres raisons	Non	Absence de l'habitat d'espèce
	Hélianthème à feuilles de Marum (*Helianthemum marifolium*)	Autres raisons	Non	Absence de l'habitat d'espèce
	Statice nain (*Limonium pseudominutum*)	Autres raisons	Non	Espèce non observée après prospection ciblée
	Hélianthème à feuilles de lavande (*Helianthemum syriacum*)	Autres raisons	Non	Absence de l'habitat d'espèce
	Ophrys miroir (*Ophrys ciliata*)	Liste rouge nationale/Autres raisons	Non	Absence de l'habitat d'espèce
	Ophrys de Provence (*Ophrys provincialis*)	Espèce endémique/Autres raisons	Non	Absence de l'habitat d'espèce
	Silène faux-orpin (*Silene sedoides*)	Autres raisons	Non	Absence de l'habitat d'espèce

5. AUTRES ESPECES A ENJEU AVEREES

Deux espèces d'oiseaux ont été contactées sur la zone d'étude : L'Hirondelle de fenêtre et l'Hirondelle rustique. Ces espèces à enjeu local de conservation faible sont effectivement nicheuses sur le bâti à plusieurs endroits. La période d'inventaire n'a pas permis de confirmer la fréquentation des nids observés qui étaient non actifs au mois d'août mais la présence d'un cadavre d'une jeune Hirondelle de fenêtre confirme la reproduction de l'espèce sur le site.

Aussi, il est tout de même à noter la présence de nombreux Lézards des murailles sur le quai. Cette espèce de reptile à faible enjeu local de conservation possède un statut de protection nationale.

Carte 11 : Autres espèces à enjeu avérées

6. INCIDENCES DU PROJET SUR LE RESEAU NATURA 2000 LOCAL

Seules les espèces (DO1/EMR) susceptibles de subir une atteinte et dont leur représentativité est évaluée comme significative (cotation A, B ou C), sont ici prises en compte.

6.1. Destruction ou détérioration des habitats naturels ou des habitats d'espèces Natura 2000 de la ZSC FR9301601 « Côte bleue - chaîne de l'Estaque »

Au regard de la représentativité des éléments évalués, aucun habitat naturel et habitat d'espèces d'intérêt communautaire ne subira d'atteinte dans le cadre des travaux.

Aucun habitat ou espèce ne fera l'objet d'une évaluation des incidences.

6.2. Destruction ou perturbation des espèces Natura 2000 de la ZPS FR9312015 « Etangs entre Istres et Fos »

Au regard de la représentativité des éléments évalués aucune espèce et habitat d'espèces d'intérêt communautaire ne subira d'atteinte dans le cadre des travaux.

Nom du site	Espèce évaluée	Nature de l'atteinte	Niveau de l'atteinte
ZPS FR9312015 « Etangs entre Istres et Fos »	**Aigrette garzette** (*Egretta garzetta)*	Dérangement	La localisation, la faible naturalité des habitats, la superficie réduite et les activités humaines importantes sur la zone d'emprise laissent place à une utilisation potentielle de la zone de projet, de manière ponctuelle et occasionnelle, pour les **recherches alimentaires** de ces espèces. Pour ces raisons, l'atteinte est jugée **très faible voire négligeable.**
	Canard colvert (*Anas platyrhynchos)*		
	Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*)		
	Cygne tuberculé (*Cygnus olor*)		
	Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*)		
	Grande Aigrette (*Egretta alba*)		
	Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*)		
	Mouette rieuse (*Larus ridibundus*)		
	Sterne caugek (*Sterna sandvicensis*)		
	Sterne naine (*Sterna albifrons*)		
	Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*)		

6.3. Destruction ou perturbation des autres espèces importantes de faune et de flore des sites Natura 2000 évalués

Aucune autre espèce importante n'est potentielle ni avérée sur la zone d'étude.

6.4. Destruction ou perturbation des autres espèces à enjeu avérées

Aucune autre espèce à enjeu local de conservation significatif n'a été avérée au sein de la zone. Les deux espèces d'hirondelles nichant dans le bâti ne seront pas concernées.

6.5. Altération des continuités et des fonctionnalités écologiques

La zone d'étude est à considérer en deux parties, la partie maritime et la partie urbaine.

- Dans la partie urbanisée du quartier de l'île, le tissu urbain est dense et la fréquentation importante, aucune altération de continuités et de fonctionnalités écologiques n'est à prévoir.
- La partie maritime concerne le Canal de Baussengue et le Canal de Saint Sébastien. Ils sont reliés directement au Chenal de Caronte qui fait le lien entre l'Etang de Berre et la Mer Méditerranée. La fréquentation et les usages récréatifs et culturels en font un milieu déjà fortement perturbé.
  Néanmoins, le continuum écologique pousse à faire usage de précautions en phase de travaux et de techniques adaptées sinon les matériaux solides ou liquides utilisés dans l'eau partiront directement dans la mer.

7. RECOMMANDATIONS

■ **Respect de la qualité de l'environnement direct**

L'utilisation de filtres à particules pourrait être envisagé afin de contenir les matériaux de construction nécessaires à l'agrandissement du quai. Afin de ne pas compromettre la qualité des eaux, il est important de respecter l'interdiction d'utiliser ou de rejeter des produits potentiellement polluants dans le port. De plus, un bon confinement des matériaux de constructions, balisages et déchets de chantier permettrait d'empêcher leur propagation dans l'environnement maritime, utile notamment les jours de grands vents.

8. CONCLUSION SUR LES INCIDENCES

Au regard des résultats des visites de terrain et des analyses des données, le projet ne portera pas d'atteinte sur l'état de conservation des habitats et des espèces Natura 2000 ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 locaux.

Ainsi, le projet d'aménagement du Quai Lucien Toulmond a une incidence non notable sur la ZPS FR9312015 « Etangs entre Istres et Fos » et la ZSC FR9301601 « Côte bleue - chaîne de l'Estaque ».